

**6 Société et Culture**

**Santé/Gestion et management du CHU mère-enfant de la fondation Jeanne Ebori  
Le gouvernement signe un contrat avec le groupe Sphera Health Management Antares**

**Frédéric Serge LONG**  
Libreville/Gabon

*La cérémonie de signature a été présidée par le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, hier, dans l'une des salles de réunion de ce 4e pôle d'excellence sanitaire de notre pays, en présence de quelques membres de l'équipe gouvernementale.*

**APRÈS** la mise en service successive des pôles d'excellence sanitaires que sont les Centres hospitaliers universitaires (CHU) de Libreville, d'Angondjé et d'Owendo, le gouvernement a procédé, hier matin, à la signature d'un contrat de gestion et de management d'un quatrième, à savoir le CHU mère-enfant de la fondation Jeanne Ebori. C'était au cours d'une cérémonie présidée par le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, en pré-

sence des ministres d'Etat en charge de la Santé, Denise Mekam'ne Edzidzie, de la Protection sociale et la Solidarité nationale, Paul Biyoghe Mba, porte-parole du gouvernement, Alain-Claude Billie-By-Nze, du Budget et Comptes publics, Jean-Fidèle Otandault. Mais aussi de Carlos Malet, représentant du groupe Sphera Health Management Antares, choisi pour l'exécution de ce contrat. « Cet événement constitue la matérialisation d'une volonté forte, celle du président de la République, Ali Bongo Ondimba, de voir notre pays, non seulement se doter d'infrastructures sanitaires de haut niveau, mais également de voir la qualité de la prise en charge médicale des populations s'améliorer de manière substantielle », a déclaré Emmanuel Issoze Ngondet. Pour le chef du gouvernement, cela traduit surtout la prise en compte effective des dysfonctionnements ayant affecté le rendement



Photo : Frédéric Serge Long

**Echange des documents entre Denise Mekam'ne et le représentant du groupe Sphera, Carlos Malet**

des trois premiers CHU en termes de qualité d'offres de soins aux populations, en dépit des moyens mis à leur disposition, comme le confirme le dernier rapport sur les comptes nationaux de la santé. « Il nous fallait donc, dans le

cadre de ce Centre hospitalier universitaire mère-enfant de la fondation Jeanne Ebori, nous assurer de la mise en place d'un système de management qui garantisse une qualité de soins irréprochable aux populations gabonaises »,

a-t-il ajouté. **MANAGEMENT** • Pour cela, le choix de Sphera Health Management Antares n'a pas été fortuit. Celui-ci correspond à cette nouvelle orientation, a indiqué le Premier ministre. Car, le groupe espagnol est connu pour sa grande expérience dans le domaine de la gestion hospitalière. C'est un signal fort qui témoigne de l'engagement de l'Etat à réduire la mortalité maternelle et infantile, surtout au moment où se prépare à être lancée l'importante mesure présidentielle portant sur la gratuité des accouchements dans les structures sanitaires publiques. « C'est tout le sens de la ferme instruction du président de la République au gouvernement visant à mettre en œuvre un nouveau mode de gestion et de management, susceptible de pallier les sempiternelles insuffisances à l'origine des récriminations et plaintes émises par les patients dans

nos centres hospitaliers. (...) Les attentes de nos populations sont particulièrement importantes et devront être satisfaites dès les premiers jours, notamment en ce qui concerne l'accueil et la qualité des soins », a également souligné Emmanuel Issoze Ngondet. Le chef de l'Etat et le gouvernement seront particulièrement attentifs au bon respect des délais. Ainsi, la ministre d'Etat à la Santé et le groupe Sphera doivent soumettre au Premier ministre, dans les prochains jours, un plan inaugural de démarrage effectif des activités du centre. Une visite guidée a mis un terme à cette cérémonie de signature de contrat de gestion et de management du CHU mère-enfant de la fondation Jeanne Ebori entre l'Etat et le groupe Sphera Health Management Antares.

**Fonction publique/ Lancement de la campagne d'information sur la nouvelle gestion des ressources humaines de l'Etat dans les ministères**

**“ La refonte est une obligation, non une option ”**

**Anita J. TSOUMBA**  
Libreville/Gabon

*C'est le message transmis hier par le ministre de la Fonction publique, de la Modernisation du service public, chargé de la Réforme de l'Etat, Jean Marie Oganadaga, à ses collègues de la Défense et de l'Economie, premiers à recevoir cette caravane d'information.*

**LE** ministre de la Fonction publique, de la Modernisation du service public, chargé de la Réforme de l'Etat, Jean Marie Oganadaga, a procédé hier à Libreville, au lancement de la campagne d'information sur le nouveau mode de Gestion des ressources humaines de l'Etat (GRHE). L'opération a pour objet d'informer le plus grand nombre de l'impératif de réformer les ressources humaines de l'administration publique, de présenter aux 16 départements ministériels qui composent



Photo : AJT

**Le ministre de la Fonction publique, Jean Marie Oganadaga (g) échangeant avec son collègue de la Défense, Etienne Massard Kabinda Makaga, puis avec celui de l'Economie, Régis Immongault**

l'administration publique, le mécanisme et les outils de mise en œuvre de cette nouvelle gestion. Le ministre de la Fonction publique s'est lancé dans une longue explication: « C'est un appel qui vise un double objectif: doter notre administration de ressources humaines expertes et responsables, et faire en sorte que la qualité du service public devienne une norme dans notre administration. Car, au regard de notre administration et des critiques qui nous sont faites, nous devons changer. Nous sommes donc dans des changements circulaires

profonds de notre administration. Et le premier pan est justement celui de sensibiliser pour amener l'adhésion de tous à comprendre que le changement que nous demandons n'est pas une option, mais une obligation ! Si nous ne le faisons pas aujourd'hui, demain il sera peut-être trop tard. C'est une obligation parce que nous sommes engagés dans un plan de relance de l'Economie, et le chef de l'Etat nous l'a dit : on ne peut pas faire le développement sans ressources humaines de qualité pour l'accompagner. Avant de demander l'assistance des au-



Photo : AJT

tres, nous devons d'abord utiliser ce dont nous disposons et bien l'utiliser. C'est ce travail que nous sommes en train de faire. » Aussi, la caravane, qui a débuté avec le ministère des Affaires présidentielles et de la Défense nationale, celui de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du développement durable, va s'étendre à l'ensemble des départements ministériels, jusqu'au 07 mars prochain. **ABSENTEÏSME** \* Occasion pour le membre du gouvernement d'inviter l'ensemble des agents publics de l'Etat à adhérer à l'initia-

tive. « Ce travail que nous faisons n'est pas une blague ou une perte de temps. Nous sommes là, parce que notre administration est très décriée : que nous ne sommes pas capables de donner un service public aux usagers, parce que l'agent qui est à la réception ne sait pas pourquoi il est là, qu'il vient ou pas, il est payé. Mais je vous dis, dans les tout prochains mois, nous allons entrer dans le paiement au trentième. Ce qui veut dire que les absentéismes, c'est fini ! Raison pour laquelle nous demandons d'adhérer à ce projet. Que les responsables de ser-

vices ne jouent pas à pile ou face. C'est à eux que nous demanderons des comptes », a martelé Jean Marie Oganadaga. Avant de poursuivre : « Nous voulons que chaque agent se sente responsable et valorisé par rapport à son travail. Nous avons des agents, il faut les utiliser avant de dire qu'ils sont incompétents ou qu'ils ne font rien. Que chacun sache ce qu'il vient faire chaque jour à son lieu de travail. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons mis en place le Répertoire des emplois et des compétences (REC), la gestion prévisionnelle des emplois et des effectifs, une gestion dynamique des agents de l'Etat. Nous allons mettre en place l'évaluation de l'agent, non pas pour sanctionner, mais pour savoir si cet agent ne peut pas être mieux utilisé. Nous rentrons dans une logique de gestion du personnel à un logique de gestion des ressources humaines tel que doit le faire tout Etat bien organisé et moderne. »

**Agenda**

**La suite du programme**

**-Jeudi 22/02/18** : Ministère de la Communication, de l'Economie numérique, de la Culture, des Arts et des traditions, chargé de l'Éducation populaire et de l'Instruction civique (9h30) et Ministère des Infrastructures, des Travaux publics et de l'Aménagement du territoire ( 11h 45)  
**-Lundi 26/02/18** : Ministère de la Santé

(9h30) et Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité, chargé de la Décentralisation et du Développement local (12h)  
**-Mardi 27/02/18** : Ministère de la Promotion des Investissements privés, de l'Entrepreneuriat national, des Petites et Moyennes entreprises, du Commerce et de l'Industrie, puis Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, chargé du programme

graine  
**-Vendredi 02/03/18** : Ministère du Pétrole et des Hydrocarbures (9h30) ; Ministère des Mines (11h45)  
**-Lundi 05/03/18** : Ministère des Relations avec les institutions constitutionnelles, chargé de la mise en œuvre des Actes du dialogue politique (9h30) ; Ministère des Transports, du Tourisme et

des Loisirs (11h45)  
**-Mardi 06/03/18** : Ministère de la Famille, de la protection sociale et de la Solidarité nationale (9h30) ; Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (11h45).  
**-Mercredi 07/03/18** : Ministère des Transports et de la Logistique (9h30) ; Ministère de l'Education nationale (11h45)